

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 5 juillet 2022

Délibération  
n°135-2022  
Point 4.10.3.3

### Point 4.10.3.3 de l'ordre du jour

#### Tarifs 2022-2023 et renouvellement des formations diplômantes de la faculté des langues proposées hors SFC (partie 2)

##### EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Les tarifs de ces DU ont déjà été approuvés par la CFVU le 3 mai 2022 mais des modifications de maquette ont été apportées aux DU suivant :

- DU LLCER Alsacien
- DU LLCER Hébreu

Ces modifications ont été approuvées par le conseil de composante le 24 avril 2022

Le 14 juin 2022, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 23 voix pour.

##### Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2022-2023 et renouvellement des formations diplômantes de la faculté des langues proposées hors SFC (partie 2).

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	32
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	0

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 7 juillet 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

## Maquettes/MECC - lot 3

Conseil de Faculté du 25 avril 2022

Mention	Parcours	Maquettes	MECC
DU LLCER	Alsacien	Pratique renforcée de l'alsacien remplacée par dialectologie contrastive : allemand standard/dialectes alsaciens et mosellans. Fermeture de l'enseignement : pratique renforcée de l'alsacien Supression du cours Littérature et civilisation en Alsace	Voir remaniements maquette
	Portugais initiation/avancé	aucune modification	aucune modification
	Hébreu	Modifications de certains intitulés d'enseignements (portées par la licence Etudes hébraïques)	Modifications de certains intitulés d'enseignements

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

## I. Intitulé : Diplôme d'université – Faculté de langues

### X Modification/renouvellement de DU

Date d'approbation par le Conseil de composante : 14 mars 2022

### Exposé des motifs de la modification

L'ensemble des enseignements des diplômes d'université de la Faculté des langues hors ITIRI sont adossés aux parcours de la licence mention LLCER.

### Conditions d'admission et public concerné

#### Mode de recrutement / sélection

L'inscription dans les DU ne nécessite pas de dépôt de candidature. Elle est ouverte aux titulaires d'un diplôme français ou étranger donnant accès à l'enseignement supérieur et en concertation avec les responsables des DU. Les enseignements sont essentiellement suivis par un public souhaitant développer leurs connaissances. Dans certains cas la validation de la 1<sup>ère</sup> année de DU permet de candidater en 1<sup>ère</sup> année de licence.

#### Effectifs prévisionnels

En raison du public actuel, les effectifs en DU sont relativement faibles

## II. Modalités d'évaluation des étudiants

Les modalités d'évaluation des éléments constitutifs des DU sont identiques à ceux des parcours de la licence mention LLCER

### Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations- oui** : identiques aux parcours de la licence
- **Évaluation des enseignements - oui** identiques aux parcours de la licence
- **Conseil de perfectionnement** : Les DU s'appuient sur le conseil de perfectionnement de la licence mention LLCER

## III. Budget prévisionnel

#### Financement à coût constant

**Un droit spécifique d'un montant de 100,00 € est demandé pour une inscription principale en DU. Les personnes ayant déjà le statut d'étudiant sont exonérées du droit spécifique.**

**Les DU adossés aux parcours de la licence LLCER n'impliquent pas de surcoût pour ces derniers (pas de groupe spécifique).**

## Alsacien

## Semestre 1

S1	CM	CI	TD	TP	TE
<b>S1/UE1 - Liste de choix parcours : initiation ou avancé</b>					
S1/UE1 - Langue alsacienne (parcours initiation)	-	-	48h	12h	90h
S1 - Initiation à l'alsacien (niveau 1)	-	-	24h	12h	39h
S1 - Pratique renforcée de l'alsacien	-	-	24h	-	51h
<b>S1/UE1 - Langue alsacienne (parcours avancé)</b>					
S1 - Pratique de l'alsacien (niveau 1)	-	-	24h	-	51h
S1 - Pratique renforcée de l'alsacien	-	-	24h	-	51h
S5 - Approche sociolinguistique de la situation alsacienne	-	-	24h	-	51h

## Semestre 2

S2	CM	CI	TD	TP	TE
<b>S2/UE1 - Liste de choix parcours : initiation ou avancé</b>					
S2/UE1 - Langue alsacienne (parcours initiation)	-	-	48h	12h	90h
S2 - Initiation à l'alsacien (niveau 1)	-	-	24h	12h	39h
S2 - Pratique renforcée de l'alsacien (cours non proposé en 2021/2022)	-	-	24h	-	51h
<b>S2/UE1 - Langue alsacienne (parcours avancé)</b>					
S2 - Pratique de l'alsacien (niveau 1)	-	-	24h	-	51h
S2 - Pratique renforcée de l'alsacien (cours non proposé en 2021/2022)	-	-	24h	-	51h
S6 - Approche sociolinguistique de la situation alsacienne	-	-	24h	-	51h

## Semestre 3

S2	CM	CI	TD	TP	TE
<b>S3/UE1 - Liste de choix parcours : initiation ou avancé</b>					
S3/UE1 - Langue alsacienne (parcours initiation)	-	-	24h	12h	39h
S3 - Initiation à l'alsacien (niveau 2)	-	-	24h	12h	39h
<b>S3/UE1 - Langue alsacienne (parcours avancé)</b>					
S3 - Pratique de l'alsacien (niveau 2)	-	-	24h	-	51h
<b>S3/UE2 - Liste de choix parcours : initiation ou avancé</b>					

## Alsacien

## Semestre 1

S1	CM	CI	TD	TP	TE
<b>S1/UE1 - Liste de choix parcours : initiation ou avancé</b>					
S1/UE1 - Langue alsacienne (parcours initiation)	-	-	48h	12h	90h
S1 - Initiation à l'alsacien (niveau 1)	-	-	24h	12h	39h
S1 - Dialectologie contrastive : allemand standard / dialectes alsaciens et mosellans	-	-	24h	-	51h
<b>S1/UE1 - Langue alsacienne (parcours avancé)</b>					
S1 - Pratique de l'alsacien (niveau 1)	-	-	24h	-	51h
S1 - Dialectologie contrastive : allemand standard / dialectes alsaciens et mosellans	-	-	24h	-	51h
S5 - Approche sociolinguistique de la situation alsacienne	-	-	24h	-	51h

## Semestre 2

S2	CM	CI	TD	TP	TE
<b>S2/UE1 - Liste de choix parcours : initiation ou avancé</b>					
S2/UE1 - Langue alsacienne (parcours initiation)	-	-	48h	12h	90h
S2 - Initiation à l'alsacien (niveau 1)	-	-	24h	12h	39h
S2 - Dialectologie contrastive : allemand standard / dialectes alsaciens et mosellans	-	-	24h	-	51h
<b>S2/UE1 - Langue alsacienne (parcours avancé)</b>					
S2 - Pratique de l'alsacien (niveau 1)	-	-	24h	-	51h
S2 - Dialectologie contrastive : allemand standard / dialectes alsaciens et mosellans	-	-	24h	-	51h
S6 - Approche sociolinguistique de la situation alsacienne	-	-	24h	-	51h

## Semestre 3

S2	CM	CI	TD	TP	TE
<b>S3/UE1 - Liste de choix parcours : initiation ou avancé</b>					
S3/UE1 - Langue alsacienne (parcours initiation)	-	-	24h	12h	39h
S3 - Initiation à l'alsacien (niveau 2)	-	-	24h	12h	39h
<b>S3/UE1 - Langue alsacienne (parcours avancé)</b>					
S3 - Pratique de l'alsacien (niveau 2)	-	-	24h	-	51h
<b>S3/UE2 - Liste de choix parcours : initiation ou avancé</b>					

ARGUMENTAIRES SI MODIFICATIONS

fermeture du cours "pratique renforcée de l'alsacien)

fermeture du cours "pratique renforcée de l'alsacien)

fermeture du cours "pratique renforcée de l'alsacien)

fermeture du cours "pratique renforcée de l'alsacien)

<b>S3/UE2 - Civilisation alsacienne (parcours initiation) : une matière au choix</b>	-	-	24h	-	51h
S5 - Langue et culture régionales	-	-	24h	-	51h
S5 - Littérature et civilisation en Alsace (cours non proposé en 2021/2022)	-	-	24h	-	51h
S1 - Dialectologie contrastive : allemand standard / dialectes alsaciens et mosellans	-	-	24h	-	51h
<b>S3/UE2 - Civilisation alsacienne (parcours avancé) : une matière au choix</b>	-	-	24h	-	51h
S5 - Langue et culture régionales	-	-	24h	-	51h
S5 - Littérature et civilisation en Alsace (cours non proposé en 2021/2022)	-	-	24h	-	51h
S1 - Dialectologie contrastive : allemand standard / dialectes alsaciens et mosellans	-	-	24h	-	51h
S3 - L'allemand et l'alsacien en contexte professionnel	-	-	24h	-	51h
<a href="#">Semestre 4</a>					

S4	CM	CI	PD	TP	TE
<b>S4/UE1 - Liste de choix parcours : initiation ou avancé</b>					
<b>S4/UE1 - Langue alsacienne (parcours initiation)</b>	-	-	24h	12h	39h
S4 - Initiation à l'alsacien (niveau 2)	-	-	24h	12h	39h
<b>S4/UE1 - Langue alsacienne (parcours avancé)</b>	-	-	24h	-	51h
S4 - Pratique de l'alsacien (niveau 2)	-	-	24h	-	51h
<b>S4/UE2 - Liste de choix parcours : initiation ou avancé</b>					
<b>S4/UE2 - Civilisation alsacienne (parcours initiation) : une matière au choix</b>	-	-	24h	-	51h
S6 - Langue et culture régionales	-	-	24h	-	51h
S2 - Dialectologie contrastive : allemand standard / dialectes alsaciens et mosellans	-	-	24h	-	51h
<b>S4/UE2 - Civilisation alsacienne (parcours avancé) : une matière au choix</b>	-	-	24h	-	51h
S6 - Langue et culture régionales	-	-	24h	-	51h
S2 - Dialectologie contrastive : allemand standard / dialectes alsaciens et mosellans	-	-	24h	-	51h
S4 - L'allemand et l'alsacien en contexte professionnel	-	-	24h	-	51h

<b>S3/UE2 - Civilisation alsacienne (parcours initiation)</b>	-	-	24h	-	51h
S5 - Langue et culture régionales	-	-	24h	-	51h
(cours supprimé du choix)					
(cours supprimé du choix)					
<b>S3/UE2 - Civilisation alsacienne (parcours avancé) : une matière au choix</b>	-	-	24h	-	51h
S5 - Langue et culture régionales	-	-	24h	-	51h
S3 - L'allemand et l'alsacien en contexte professionnel	-	-	24h	-	51h
(cours supprimé du choix)					
(cours supprimé du choix)					
<a href="#">Semestre 4</a>					

S4	CM	CI	PD	TP	TE
<b>S4/UE1 - Liste de choix parcours : initiation ou avancé</b>					
<b>S4/UE1 - Langue alsacienne (parcours initiation)</b>	-	-	24h	12h	39h
S4 - Initiation à l'alsacien (niveau 2)	-	-	24h	12h	39h
<b>S4/UE1 - Langue alsacienne (parcours avancé)</b>	-	-	24h	-	51h
S4 - Pratique de l'alsacien (niveau 2)	-	-	24h	-	51h
<b>S4/UE2 - Liste de choix parcours : initiation ou avancé</b>					
<b>S4/UE2 - Civilisation alsacienne (parcours initiation) : une matière au choix</b>	-	-	24h	-	51h
S6 - Langue et culture régionales	-	-	24h	-	51h
(cours supprimé du choix)					
<b>S4/UE2 - Civilisation alsacienne (parcours avancé) : une matière au choix</b>	-	-	24h	-	51h
S6 - Langue et culture régionales	-	-	24h	-	51h
(cours supprimé du choix)					
S4 - L'allemand et l'alsacien en contexte professionnel	-	-	24h	-	51h

fermeture du cours "littérature et civilisation en Alsace)

cours désormais proposé en UE1

fermeture du cours "littérature et civilisation en Alsace)

cours désormais proposé en UE1

cours désormais proposé en UE1

cours désormais proposé en UE1

**DU Hébreu**[Semestre 1 \(\(Les étudiants doivent valider 20 matières de leur choix en 2 ans\)\)](#)

S1	CM	CI	TD	TP	TE
S1-Langue écrite et orale (débutant) - 3 ECTS	-	-	48h	-	-
Liste à choix semestres impairs					
S1-Littérature hébraïque	-	-	24h	-	-
S1-Histoire de la langue hébraïque	-	-	12h	-	-
S1-Histoire du peuple juif jusqu'à 1492	-	-	12h	-	-
S1-Histoire du Yichouv sioniste en Palestine	18h	-	-	-	-
S3-Littérature rabbinique	-	-	24h	-	-
S3-Littérature biblique	-	-	24h	-	-
S5-Philosophie et pensée juive	-	-	18h	-	-
S5-Civilisation israélienne	18h	-	-	-	-
S5-Presses	-	-	12h	-	-
S3-Littérature médiévale	-	-	12h	-	-
S5-Littérature contemporaine	-	-	24h	-	-

[Semestre 2 \(Les étudiants doivent valider 20 matières de leur choix en 2 ans\)\)](#)

S2	CM	CI	TD	TP	TE
S2-Langue écrite et orale (débutant) - 3 ECTS	-	-	48h	-	-
Liste à choix semestres pairs					
S2-Littérature hébraïque moderne	-	-	24h	-	-
S2-Histoire de la langue hébraïque	-	-	12h	-	-
S2-Histoire du peuple juif de 1492 à nos jours	-	-	12h	-	-
S2-La naissance du conflit israélo-arabe	18h	-	-	-	-
S4-Littérature rabbinique	-	-	24h	-	-
S4-Littérature biblique	-	-	12h	-	-
S6-Philosophie et pensée juive	-	-	18h	-	-

**DU Hébreu**[Semestre 1 \(\(Les étudiants doivent valider 20 matières de leur choix en 2 ans\)\)](#)

S1	CM	CI	TD	TP	TE
S1-Langue écrite et orale (débutant) - 3 ECTS	-	-	48h	-	-
Liste à choix semestres impairs					
S1-Littérature hébraïque - Une histoire de la littérature hébraïque de la <i>Haskala</i> à nos jours	-	-	24h	-	-
S1-Histoire de la langue hébraïque	-	-	12h	-	-
S1-Histoire du peuple juif - Une histoire des cultures juives	-	-	12h	-	-
S1-Histoire du Yichouv sioniste en Palestine	18h	-	-	-	-
S3-Littérature rabbinique	-	-	24h	-	-
S3-Littérature biblique	-	-	24h	-	-
S5-Philosophie et pensée juive	-	-	18h	-	-
S5-Civilisation israélienne	18h	-	-	-	-
S5-Presses	-	-	12h	-	-
S3-Littérature médiévale	-	-	12h	-	-
S5-Littérature contemporaine - Littérature de la Shoah - Prose et poésie	-	-	24h	-	-

[Semestre 2 \(Les étudiants doivent valider 20 matières de leur choix en 2 ans\)\)](#)

S2	CM	CI	TD	TP	TE
S2-Langue écrite et orale (débutant) - 3 ECTS	-	-	48h	-	-
Liste à choix semestres pairs					
S2-Littérature hébraïque - Une histoire de la littérature hébraïque de la <i>Haskala</i> à nos jours	-	-	24h	-	-
S2-Histoire de la langue hébraïque	-	-	12h	-	-
S2-Histoire du peuple juif - Une histoire des cultures juives	-	-	12h	-	-
S2-La naissance du conflit israélo-arabe	18h	-	-	-	-
S4-Littérature rabbinique	-	-	24h	-	-
S4-Littérature biblique	-	-	12h	-	-
S6-Philosophie et pensée juive	-	-	18h	-	-

**ARGUMENTAIRES SI MODIFICATIONS**



S6-Civilisation israélienne	18h	-	-	-	-
S6-Presses	-	-	12h	-	-
S4-Littérature médiévale	-	-	12h	-	-
S6-Littérature contemporaine	-	-	24h	-	-

Semestre 3 (Les étudiants doivent valider 20 matières de leur choix en 2 ans)

S3	CM	CI	TD	TP	TE
S3-Langue écrite et orale - 2 ECTS	-	-	48h	-	-
Liste à choix semestres impairs					
S1-Littérature hébraïque	-	-	24h	-	-
S1-Histoire de la langue hébraïque	-	-	12h	-	-
S1-Histoire du peuple juif jusqu'à 1492	-	-	12h	-	-
S1-Histoire du Yichouv sioniste en Palestine	18h	-	-	-	-
S3-Littérature rabbinique	-	-	24h	-	-
S3-Littérature biblique	-	-	24h	-	-
S5-Philosophie et pensée juive	-	-	18h	-	-
S5-Civilisation israélienne	18h	-	-	-	-
S5-Presses	-	-	12h	-	-
S3-Littérature médiévale	-	-	12h	-	-
S5-Littérature contemporaine	-	-	24h	-	-

Semestre 4 (Les étudiants doivent valider 20 matières de leur choix en 2 ans)

S4	CM	CI	TD	TP	TE
S4-Langue écrite et orale - 2 ECTS	-	-	48h	-	-
Liste à choix semestres pairs					
S2-Littérature hébraïque moderne	-	-	24h	-	-
S2-Histoire de la langue hébraïque	-	-	12h	-	-
S2-Histoire du peuple juif de 1492 à nos jours	-	-	12h	-	-
S2-La naissance du conflit israélo-arabe	18h	-	-	-	-
S4-Littérature rabbinique	-	-	24h	-	-
S4-Littérature biblique	-	-	12h	-	-

S6-Civilisation israélienne	18h	-	-	-	-
S6-Presses	-	-	12h	-	-
S4-Littérature médiévale	-	-	12h	-	-
S6-Littérature contemporaine - Littérature de la Shoah - Prose et poésie	-	-	24h	-	-

Semestre 3 (Les étudiants doivent valider 20 matières de leur choix en 2 ans)

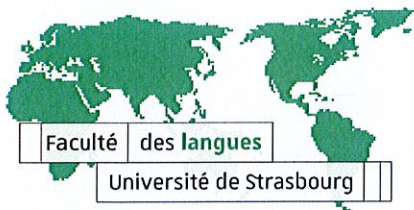
S3	CM	CI	TD	TP	TE
S3-Langue écrite et orale - 2 ECTS	-	-	48h	-	-
Liste à choix semestres impairs					
S1-Littérature hébraïque - Une histoire de la littérature hébraïque de la Haskala à nos jours	-	-	24h	-	-
S1-Littérature hébraïque - Une histoire de la littérature hébraïque de la Haskala à nos jours	-	-	12h	-	-
S1-Histoire du peuple juif - Une histoire des cultures juives	-	-	12h	-	-
S1-Histoire du Yichouv sioniste en Palestine	18h	-	-	-	-
S3-Littérature rabbinique	-	-	24h	-	-
S3-Littérature biblique	-	-	24h	-	-
S5-Philosophie et pensée juive	-	-	18h	-	-
S5-Civilisation israélienne	18h	-	-	-	-
S5-Presses	-	-	12h	-	-
S3-Littérature médiévale	-	-	12h	-	-
S5-Littérature contemporaine	-	-	24h	-	-

Semestre 4 (Les étudiants doivent valider 20 matières de leur choix en 2 ans)

S4	CM	CI	TD	TP	TE
S4-Langue écrite et orale - 2 ECTS	-	-	48h	-	-
Liste à choix semestres pairs					
S4-Littérature hébraïque - Une histoire de la littérature hébraïque de la Haskala à nos jours	-	-	24h	-	-
S2-Histoire de la langue hébraïque	-	-	12h	-	-
S2-Histoire du peuple juif - Une histoire des cultures juives	-	-	12h	-	-
S2-La naissance du conflit israélo-arabe	18h	-	-	-	-
S4-Littérature rabbinique	-	-	24h	-	-
S4-Littérature biblique	-	-	12h	-	-

S6-Philosophie et pensée juive	-	-	18h	-	-
S6-Civilisation israélienne	18h	-	-	-	-
S6-Presse	-	-	12h	-	-
S4-Littérature médiévale	-	-	12h	-	-
S6-Littérature contemporaine	-	-	24h	-	-

S6-Philosophie et pensée juive	-	-	18h	-	-
S6-Civilisation israélienne	18h	-	-	-	-
S6-Presse	-	-	12h	-	-
S4-Littérature médiévale	-	-	12h	-	-
S6-Littérature contemporaine	-	-	24h	-	-



# RELEVÉ DE DÉCISIONS

## du conseil de la Faculté des langues

Séance du 25 avril 2022

### 1) Approbation du procès-verbal du Conseil de Faculté du 14 mars 2022

Votes favorables : 25 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0  
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### 2) Transferts des bibliothèques d'arabe, de chinois, de grec, d'hébreu, de japonais, des langues slaves et de turc du Patio au Portique

Votes favorables : 25 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0  
Le transfert est approuvé à l'unanimité.

### 3) Création d'un Pôle Français langue étrangère – Institut international d'études françaises (FLE- IIEF) au sein de la Faculté des langues

Votes favorables : 25 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0  
La création d'un Pôle Français langue étrangère – Institut international d'études françaises (FLE- IIEF) est approuvée à l'unanimité.

### 4) Renouvellement des formations délocalisées (mises en œuvre chez le partenaire) à SCG, Grèce :

- Master 1 traduction professionnelle – mention Traduction et interprétation (ITIRI)
- Master 2 traduction professionnelle – mention Traduction et interprétation (ITIRI)
- Master 2 traduction littéraire – mention Traduction et interprétation (ITIRI)
- Licence mention Langues étrangères appliquées

Votes favorables : 25 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0  
Le renouvellement des formations délocalisées est approuvé à l'unanimité.

### 5) Renouvellement de la formation délocalisée (mise en œuvre chez le partenaire) à l'Université de Tirana, Albanie - ITIRI - M1 traduction professionnelle Unanimité

Votes favorables : 25 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0  
Le renouvellement de la formation délocalisée est approuvé à l'unanimité.

### 6) Renouvellement de la formation en partenariat international (double diplôme) avec la Hochschule für öffentliche Verwaltung – Kehl, Allemagne - ITIRI - Master Management de clusters Unanimité

Votes favorables : 25 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0  
Le renouvellement de la formation délocalisée est approuvé à l'unanimité.

### 7) Modifications de maquettes et MECC 2022-23 (compléments) et dérogation pour l'UE 6 du parcours d'Etudes anglophones de la licence mention Langues, littérature, civilisations étrangères et régionales

Votes favorables : 25 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0  
Les modifications de maquettes et MECC 2022-23 sont approuvées à l'unanimité.

**8) Dérogation au calendrier universitaire pour le parcours Etudes chinoises de la licence mention Langues, littérature, civilisations étrangères et régionales**

Votes favorables : 25 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0

La dérogation au calendrier universitaire pour le parcours Etudes chinoises de la licence mention Langues, littérature, civilisations étrangères et régionales est approuvée à l'unanimité

**9) Tarifs CLES 2022-23**

Votes favorables : 25 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0

Les tarifs CLES 2022-23 sont approuvés à l'unanimité

**10) Demandes d'accréditation CLES C1**

Votes favorables : 25 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0

Les demandes d'accréditation CLES C1 sont approuvées à l'unanimité

**11) Convention Fondation du Japon et tarif *Japanese-Language Proficiency Test***

Votes favorables : 25 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0

La convention et le tarif *Japanese-Language Proficiency Test* sont approuvés à l'unanimité

Le 27 avril 2022



Anne Bandry-Scubbi  
Doyenne

